

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE DECHY**



Délibération N° 2024-04-14

Le **ONZE AVRIL DEUX MILLE VINGT QUATRE** à 10 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale de DECHY s'est réuni, à la suite d'une convocation régulière, envoyée le 03 AVRIL 2024, sous la présidence de Madame Corinne TABAKA.

**Présents** : Mesdames, TABAKA Corinne, ROGER Marie-France, PASTORET Monique, DELCOURT Patricia, CAUMONT Sylvie, BEAREZ Corinne.  
Messieurs SZATNY Jean-Michel, Monsieur AZEROUAL Lahcen, BROCHARD Gérard.

**Représentés** : Madame MOUY Estelle (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY)  
Monsieur JOOS Bernard (procuration donnée à Madame Marie-France ROGER).

**Absents, excusés** : Mesdames LEVRAY Claudine, WALQUAN Laëtitia, Messieurs GUERTIT Abdelaziz, ZACCARDI Aldo.

**Secrétaire de séance** : Mme ROGER Marie-France.

**AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE—EXERCICE 2023**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que les résultats de l'exercice 2023 ont été définitivement arrêtés dans le cadre du vote du compte administratif 2023. Il y a lieu de se prononcer quant à l'affectation du résultat de l'exercice 2023.

Le Conseil d'Administration du CCAS,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2023,

DECIDE, à l'unanimité, l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023, comme suit :

- En report en fonctionnement au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » : 14.617,32 €
- En report en investissement au compte 001 « Excédent d'investissement reporté » : 96.022,72 €.

Fait et délibéré en séance  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

Jean-Michel SZATNY

Télétransmis le 18/04/2024

Publié sur le site de la ville le 23/04/2024